

Témoignage sur l'animation de séances d'APP en visioconférence auprès de professeur.e.s en formation continue

Sara Creissen

Adjointe de direction – Responsable de formation Master (ISFEC, Montpellier)

Docteure en psychologie du développement

Membre associée du laboratoire EA 4556 EPSYLON Université Paul-Valéry Montpellier 3

sara.creissen@gmail.com

Résumé

Ce témoignage rend compte de la mise en place de deux séances d'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP) dispensées à distance, via la technique des « Trois colonnes » (Robo, 2018), dans un contexte de formation continue de professeur.e.s du second degré. Les spécificités de la mise en œuvre de séances d'APP, à savoir leur réalisation en visioconférence, seront donc au cœur de la réflexion. L'accent sera mis notamment sur la dimension spatio-temporelle, sur le cadre ainsi que sur la posture d'accompagnement.

Mots-clés

visioconférence, « Trois colonnes », posture d'accompagnement, dimension spatio-temporelle, cadre

Catégorie d'article

Témoignage

Référencement

Creissen, S. (2021). Témoignage sur l'animation de séances d'APP en visioconférence auprès de professeur.e.s en formation continue. In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, No 20, pp. 52–59. <http://www.analysedepratique.org/?p=4609>.

Les articles de la revue de l'analyse de pratiques professionnelles paraissent uniquement en format électronique et sont en libre consultation sur le site internet www.analysedepratique.org. Ils sont sous licence Creative Common 3.0 « Paternité – pas de modification », ce qui signifie qu'ils peuvent être imprimés ou transmis librement à condition qu'ils ne soient pas modifiés et que soient mentionnés le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

1. Contexte

La mise en place de séances d'analyse de pratiques professionnelles (APP) à distance s'est opérée dans un institut de formation privé sous contrat, qui accueille à la fois des publics de Professeur.e.s des Ecoles et de Professeur.e.s de Lycée et Collège en Formation Initiale (FI) et en Formation Continue (FC). Les professeur.e.s du second degré accompagné.e.s dans ces séances d'APP appartiennent au public de la FC. Ils.elles ont réalisé des suppléances (c'est-à-dire des remplacements), au moins pendant trois ans, et ont obtenu le concours interne de l'enseignement privé sous contrat. Ainsi, ces professeur.e.s accompagné.e.s avaient déjà acquis une première expérience de terrain, mais sans formation préalable. L'obtention du concours interne ouvre la voie à une formation obligatoire en présentiel, dispensée sur une année, lors de laquelle sont prévues deux interventions en APP.

Suite à une formation suivie sur l'APP et sur les démarches d'accompagnement assurée par Patrick Robo et Maela Paul en 2018, je me suis engagée dans l'animation de différents groupes d'APP. La promotion des professeur.e.s ayant obtenu le concours interne étant importante en nombre, un.e intervenant.e était recherché.e pour prendre en charge un groupe. Je me suis donc proposée. Le témoignage suivant intervient suite à ma deuxième année d'intervention auprès de ce public dans un contexte particulier, celui d'une APP en visioconférence, ce qui constitue pour moi une pratique complètement nouvelle.

Ce témoignage rend donc compte de la mise en place de deux séances d'APP dispensées à distance en raison de la crise sanitaire, via la technique des « Trois colonnes » (Robo, 2018), inspirée du GFAPP¹ (Robo, 2003), dans un contexte de FC de professeur.e.s du second degré. Dans cette situation d'APP à distance, la technique des « Trois colonnes » m'a paru la plus judicieuse pour trois raisons. Premièrement, les fonctionnalités du logiciel de visioconférence utilisé s'avéraient, au premier abord, favorables à la mise en place de cette technique, d'autant que celle-ci peut être travaillée à distance d'après Robo (2018), par l'utilisation de supports numériques. Deuxièmement, les personnes accompagnées de cette promotion ne se connaissant pas, cette technique m'a semblé davantage propice à une première prise de contact. Troisièmement, la formation à distance en général nécessite une attention-concentration plus soutenue pour les participant.e.s, cette technique permet d'avoir des phases de travail en individuel et donc de soulager la compétence d'écoute active, contrairement à un GFAPP qui repose essentiellement sur celle-ci.

2. Mise en place et mise œuvre des séances

Afin de mieux comprendre le cheminement de ma réflexion quant à la mise en place et à la mise en œuvre de ces deux séances d'APP, il me semble utile de les présenter

¹ Groupe de Formation à et par l'Analyse de Pratiques Professionnelles.

succinctement. Ces deux séances d'APP, en distanciel synchrone de trois heures chacune, ont été réalisées via le logiciel de visioconférence Zoom.

2.1 Mise en place de l'APP en distanciel

Concernant la mise en place, initialement ces deux séances étaient placées dans le parcours de formation en présentiel, au premier semestre pour la séance 1, et au milieu du second semestre pour la séance 2. Il a d'abord été proposé d'attendre le second semestre pour pouvoir les donner à nouveau en présentiel puisque sur la période de la première séance, les cours n'étaient possibles qu'en distanciel à cause de la situation sanitaire. Celle-ci n'évoluant pas favorablement vers une reprise en présentiel pour la FC, il a donc été retenu de mettre en œuvre ces séances d'APP en visioconférence, le coordinateur de la formation en lien avec les intervenant.e.s en APP les jugeant indispensables pour les personnes accompagnées. Les personnes accompagnées ont été prévenues de cette modalité de travail.

Quelques jours avant la première séance, j'ai fait parvenir aux personnes accompagnées (groupe d'une quinzaine de personnes) un lien Zoom et je leur ai envoyé un message permettant de poser quelques éléments du cadre qui me semblaient nécessaires à une APP en visioconférence. Le principe de confidentialité dans une APP à distance s'impose avec plus d'acuité qu'en présentiel puisque les personnes accompagnées sont chez elles, avec possiblement des proches qui pourraient les solliciter et écouter ce qui se dit lors des séances. Pour pallier tout risque, le message envoyé demandait aux personnes accompagnées de s'isoler dans une salle calme et de s'assurer de pouvoir allumer leur caméra. J'ai également mentionné dans ce message quelques autres principes fondamentaux du vécu d'un temps d'APP (l'implication, l'écoute bienveillante, le respect de l'anonymat des personnes mentionnées dans la situation professionnelle choisie, etc.).

2.2 Mise en œuvre générale des séances à distance

Pour la mise en œuvre des séances d'APP, la première séance a été basée sur :

- un temps d'accueil ménageant une attention particulière pour chacun.e avec un tour de parole de présentation (moi, y compris). A noter que je ne connaissais pas ces personnes et qu'elles ne se connaissaient pas entre elles ;
- un temps de présentation des objectifs de la séance et d'apports sur ce qu'est l'APP (qu'est-ce qu'une APP et à quoi sert-elle ?). Ce temps a été suivi de la pose d'un cadre ayant pour visée de garantir la sécurité psychologique de chacun.e : présentation des droits et devoirs de la personne qui accompagne et des personnes accompagnées ainsi que des principes et règles à respecter (Cf. Creissen, à paraître) ;

- un temps de présentation de la technique des « Trois colonnes et de l'outil afférent (fichiers Word) ainsi qu'une définition de ce que ce signifie « situation professionnelle » empruntée à Robo (2003),
- un temps de vécu de l'analyse avec les « Trois colonnes » ;
- un dernier temps d'échange, en grand groupe, laissant la possibilité à chacun.e de s'exprimer sur ce qu'il.elle venait de vivre.

La deuxième séance a eu lieu environ un mois plus tard. Elle a consisté en :

- une présentation des objectifs de cette seconde séance accompagnée d'un temps d'apports sur la notion d'accompagnement dans la lignée des travaux de Paul (2009 ; 2012), précisément en ce qui concerne les caractéristiques de la posture d'accompagnement (posture d'écoute, émancipatrice, éthique)². Ces apports avaient pour but de nourrir les personnes accompagnées en vue du temps de travail plus réflexif ;
- un rappel du cadre, de la définition de situation professionnelle et des phases des « Trois colonnes » ;
- un temps plus réflexif (appelé temps « méta »), en premier lieu individuellement par écrit, puis à l'oral en groupe entier, sur le vécu de ces deux séances (difficultés rencontrées, bénéfices retirés, postures d'accompagnement à distance).

2.3. Mise en œuvre spécifique de la technique des « Trois colonnes » en visioconférence

Pour rappel, la technique des « Trois colonnes » permet d'inviter les personnes accompagnées à exposer des situations professionnelles vécues par l'usage du langage écrit³. Elle a aussi pour avantage d'inviter ces personnes à pouvoir « s'auto-analyser » et à bénéficier d'une « co-analyse » en binôme. Quatre grandes phases rythment la mise en œuvre d'une telle séance d'APP :

1. chaque membre du binôme met par écrit une situation professionnelle ;
2. les deux personnes posent elles-mêmes des questions et émettent des hypothèses de compréhension sur leur propre situation (phase d'auto-analyse) ;

² J'ai choisi de focaliser les apports sur cette posture d'accompagnement car cela pouvait à la fois toucher le vécu de ces personnes dans les séances d'APP et dans leur pratique de classe. En effet, j'avais pour hypothèse que la posture d'accompagnement pourrait être différente dans une situation de distanciel en visioconférence par rapport à une situation en présentiel.

³ Pour une présentation détaillée de cette technique, voir Robo (2018).

3. les deux personnes reçoivent et découvrent uniquement la situation professionnelle de l'autre personne, puis formulent des questions et des hypothèses de compréhension sur celle-ci (phase de co-analyse) ;
4. les deux membres du binôme réunie.s découvrent et échangent à partir des questions et hypothèses de compréhension formulées par les deux.

L'utilisation de la technique des « Trois colonnes » en visioconférence a été la même pour les deux séances d'APP. Appliquée dans ce contexte, elle a nécessité l'utilisation de trois fichiers Word et s'est déroulée comme suit :

1. En phase 1, un premier fichier permet aux personnes accompagnées de décrire leur situation professionnelle. Il était ensuite échangé par le binôme via la fonctionnalité du chat de Zoom.
2. En phase 2, un deuxième fichier sert à la rédaction des questions et hypothèses de compréhension par les personnes sur leur propre situation. Ce deuxième fichier n'était pas envoyé avec le précédent.
3. En phase 3, après l'échange uniquement des récits des situations professionnelles entre les personnes du binôme, celles-ci doivent utiliser un troisième fichier pour émettre des questions et hypothèses de compréhension, cette fois-ci sur la situation professionnelle de l'autre membre du binôme.
4. En phase 4, les troisièmes fichiers produits constituent le support permettant d'inviter les deux membres du binôme, cette fois réunie.s, à découvrir et échanger sur les questions et hypothèses de compréhension. Ces fichiers peuvent même faire l'objet d'un partage d'écran, autre fonctionnalité de Zoom.

Comme évoqué, lors de la première séance, un retour en grand groupe a été proposé pour laisser la possibilité aux personnes accompagnées de s'exprimer sur ce qu'elles venaient de vivre, tandis qu'à la deuxième, j'ai proposé un temps plus réflexif (« méta »), d'abord individuellement par écrit, puis à l'oral en groupe classe entière, sur le vécu de ces deux séances.

3. Cheminement de la réflexion pour la mise œuvre des séances

La première réflexion qu'il m'a fallu avoir concernait la dimension de l'espace-temps lors de l'animation des séances à distance. Pour moi, cette dimension de l'espace a conditionné le choix de la technique d'APP des « Trois colonnes ».

Le logiciel de visioconférence utilisé permettait cette mise en situation et donc d'inviter les professeur.e.s accompagné.e.s à être réparti.e.s dans des salles virtuelles. La répartition des personnes accompagnées, qui, je le rappelle, ne se connaissaient pas, a été faite par mes

soins via la fonctionnalité de Zoom « *Créer des salles de répartition automatiquement* » où les personnes accompagnées sont réparties aléatoirement dans les salles. Pour ma part, je suis restée dans la salle principale et je me suis tenue à disposition lorsque qu'une demande d'aide était formulée via la fonctionnalité « *Demander de l'aide* » du logiciel. J'ai, à mi-chemin, fait le tour des salles afin de voir où en étaient les personnes accompagnées dans les différentes phases et de m'assurer de la bonne utilisation de l'outil.

Concernant la dimension temporelle, mes expériences de formations dispensées à distance m'ont appris que la temporalité en visioconférence n'est pas la même qu'en présentiel. En distanciel, la gestion des aspects techniques de l'utilisation de l'outil de visioconférence grignote souvent du temps sur le contenu même de la formation. De plus, l'attention des participant.e.s est mise à rude épreuve nécessitant ainsi d'aller plus rapidement à l'essentiel dans les apports. Le contenu de mes apports avait donc fait l'objet d'un sérieux tri, d'une synthèse et d'une réorganisation. En outre, la gestion temporelle de la séance, lors de la répartition des binômes dans les salles, s'est rapidement avérée compliquée à gérer, même en ayant bien expliqué le déroulement et le timing et en ayant envoyé des messages à toutes les salles à l'aide d'une autre fonctionnalité de Zoom « *Diffuser un message à tous* ». Deux raisons expliquent cette complication. Premièrement, le message envoyé n'est pas bien visible par les personnes accompagnées et celles-ci travaillaient sur les fichiers Word en dehors de l'espace de Zoom. Deuxièmement, les différentes phases demandent une gestion du temps qui est bien plus difficile à distance. N'ayant pas voulu être trop intrusive dans ce qui se passait dans les salles, je n'ai pas fait le tour virtuel de celles-ci à chaque fois qu'il fallait changer de phase.

Cette question temporelle me pose actuellement toujours question, surtout compte tenu du fait que certaines personnes accompagnées n'ont pas totalement pu aller au bout du processus (lors de la première séance) et ont manifesté une certaine frustration lorsqu'elles estimaient ne pas avoir assez de temps en phase 4, pour échanger. J'avais déjà pu constater cette frustration en présentiel, mais je m'arrangeais pour faire une pause à ce moment-là, laissant ainsi aux personnes accompagnées la possibilité de continuer à échanger. De mon côté, mon cheminement de réflexion sur la question de l'accompagnement m'a enseigné un certain lâcher prise nécessaire sur cette dimension temporelle. Accompagner autrui ne signifie plus pour moi l'amener là où je souhaite l'emmener mais plutôt me saisir de ce qu'il.elle est et apporte, pour cheminer avec lui.elle, en tentant de respecter un rythme commun.

La deuxième réflexion que j'ai entamée était relative à la dimension du cadre sécurisant. Comment puis-je tendre vers une certaine maîtrise d'un cadre à distance ? Cette question s'est d'ailleurs posée durant la seconde séance d'APP. Un binôme a pris l'initiative de vivre l'ensemble de la technique à l'oral, sans passer à l'écrit, même après une invitation de ma part à continuer à l'écrit pour garantir la sécurité de tou.te.s, n'ayant en effet pas présenté les règles spécifiques d'un travail d'APP à l'oral de type GFAPP. Comment prévenir, éviter les

dérives ? Comment déceler un dysfonctionnement à distance dans les binômes et/ou en collectif ? A distance, la présentation d'un cadre sécurisant est-elle suffisante ? Un espace de réflexion collectif suffit-il à laisser la place aux personnes accompagnées pour faire part de leur vécu de ce temps d'APP ?

La dernière réflexion a porté sur la proposition faite aux personnes accompagnées d'un temps plus « méta » sur cette technique d'APP et sur l'accompagnement à distance. Je trouve qu'il est plus difficile de proposer un temps d'échange en groupe, à distance. La qualité d'écoute de l'autre ne me semble pas être la même et la participation ne l'est pas non plus. A distance, de nombreux indices comportementaux sont manquants (du fait que l'on ne voit que des visages) et pourtant fondamentaux dans le soutien de l'écoute et dans la facilitation du travail de compréhension d'autrui.

4. Brève conclusion

Ma première expérience d'accompagnement à distance de séances d'APP m'a permis de constater que les personnes accompagnées se sont sincèrement investies. Lors du temps d'échange à l'oral (à la toute fin de la deuxième séance), il est même ressorti que l'engagement était plus grand grâce à cette modalité. En effet, celle-ci semble fournir un cadre sécurisant aux personnes accompagnées qui se sentent moins exposées, se livrent donc plus facilement et sont dans un espace rassurant, celui de la maison, favorisant ainsi une certaine prise de recul face aux situations professionnelles exposées. La dimension spatiale s'avère donc être d'une importance cruciale dans l'APP. La distance physique d'autrui faciliterait-elle l'échange et la prise de recul ?

Ce constat rejoint une observation que j'ai aussi pu faire dans d'autres FC dispensées en distanciel (sur d'autres objets de formation que l'APP) où la participation orale et l'investissement des participant.e.s m'ont paru bien plus grands qu'en modalité présentielle. Une piste d'explication pouvant être avancée concerne le fait que, depuis la crise sanitaire liée à l'épidémie, la souffrance des professeur.e.s et la difficulté du métier sont communément et socialement admises, favorisant ainsi le besoin d'un espace à eux.elles pour exprimer leurs difficultés.

Enfin, cette expérience m'a également questionnée sur les postures d'accompagnement en distanciel et elle a invité les personnes accompagnées à y réfléchir tant dans la situation d'APP (avec leur binôme) que dans l'exercice de leur métier avec leurs élèves (lors des cours dispensés en distanciel). Il me semble que des recherches futures en APP devraient porter sur les spécificités d'un accompagnement à distance. La posture d'écoute ne me paraît pas être la même en distanciel car elle semble demander plus d'effort d'attention et de concentration. La possibilité de se livrer d'avantage n'est peut-être pas corrélée positivement à une écoute active accrue. Autrement dit, l'APP en visioconférence serait favorable à une certaine introspection mais l'est-elle à une situation d'accompagnement

entre les personnes participantes, dans un travail en binôme ou en grand groupe ? La question de l'empathie⁴ serait également à creuser car la distance physique pourrait nuire à son expression.

Références bibliographiques

- Creissen, S. (à paraître). Témoignage sur la mise en place de dispositifs d'analyse de pratique dans le cadre de la formation initiale de professeur.e.s. *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*.
- Paul, M. (2009). Accompagnement. *Recherche et formation*, 62, 91–108.
<https://doi.org/10.4000/rechercheformation.435>.
- Paul, M. (2012). L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique. *Recherche en soins infirmiers*, 110(3), 13–20. <https://doi.org/10.3917/rsi.110.0013>.
- Robo, P. (2003). Groupes de Formation à l'Analyse de Pratiques Professionnelles (GFAPP). http://probo.free.fr/ecrits_app/fiche_technique_presentation_gfapp.pdf.
- Robo, P. (2018). « Trois colonnes », modes d'emploi Pratiques auto/co-analysées par écrit. *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, 12, 31–39.
<https://www.analysedepratique.org/?p=2871>.
- Theurel, A., Palama, A., & Gentaz, E. (2017). Le développement des émotions morales durant l'enfance. *Médecine & Enfance*, 37(10), 307–311.

⁴ « L'empathie est une réponse affective qui, découlant de l'appréhension ou de la compréhension de l'état émotionnel d'une autre personne, fait éprouver à un individu une émotion similaire à celle qu'il suppose chez l'autre personne » (Theurel, Palama & Gentaz, 2017, p. 309).